

Avis de constitution

SOCIETE « ANNAIS & VAHE » en abrégé « AVAH »

Siège ABIDJAN, COCODY ANGRE DJOROGOBITE 1, à
500 mètres du rond-point de la Cite SIR, Lot 1211, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/03/2025, et enregistrés au CEPICI le 02/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANNAIS & VAHE » en abrégé «

AVAH »

Objet : -Fabrication et vente de chaussures (sandales) et accessoires

-Maroquinerie

-Import et export de marchandises

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, COCODY ANGRE DJOROGOBITE 1, à
500 mètres du rond-point de la Cite SIR, Lot 1211, Ilot 01

Dirigeant(s) Mme YESSOUFOU FAYE SEINAT ANNAIS

(GÉRANT), Mme VAHE VOUA MARIE-ANGE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02180 du 22/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25035/GTCA/RC/2025 du 22/04/2025

